



## vente du domicile en indivision

Par **dmt**, le **03/07/2019** à **10:29**

Bonjour

J'ai divorcé le 01 octobre 2014, afin d'accélérer la procédure et de ne pas mettre mon ex épouse dans l'embarras j'ai décidé de mettre la maison en indivision pour la durée maximum de 5 ans .Je précise que mon ex épouse n'avait jamais travaillé et donc jamais participé au paiement des crédits de cette maison ni au terrain que j'avais acheté avec mes fonds personnels.

L'échéance de cette indivision arrive donc le 01 octobre 2019 et j'ai avisé mon ex épouse que je ne comptais pas reconduire ladite indivision par lettre recommandée avec ar.

Le problème que je rencontre c'est quelle refuse de signer quoi que ce soit et fait tout pour ne pas quitter les lieux alors que j'ai un acheteur potentiel qui s'est présenté à moi.

Comment puis je me débarrasser de ma part d'indivision (éventuellement en la vendant à un organisme quelconque ) sachant qu' elle ne peu pas acheter ma part.

Sinon comment qu'y a t'il comme recours et quel est le cheminement.

Merci